

le trait d'union

Le bulletin d'information d'Asnières-sur-Oise
Asnières - Royaumont - Baillon Mai 2014 - N°80

Environnement

Travaux

Social



Nouveau conseil municipal
**AU COEUR DE VOS
PREOCCUPATIONS**

Finances

Enfance



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

■ Asnières & Nous (P.4-5)

Infos mairie
Les nouvelles de notre commune
Vie pratique
Racines d'avenir

■ L'Actu des Assos' (P.6-7)

En direct de nos assos'
Seconde édition de l'exposition "jouets, collections et cinéma"
L'invitation des amis de la bibliothèque
Des jeunes élèves italiens en visite dans notre commune
Les news du Club Seniors

■ Environnement (P.8-9)

Gestion différenciée, Asnières s'engage
Les enfants s'engagent eux aussi

■ Travaux & Urbanisme (P.10-11)

Les derniers travaux réalisés sur la commune

■ Le dossier : Elections 2014 (P.14-19)

Un nouveau conseil municipal
Le résultat des élections
Le travail en commission
Le travail intercommunal

■ En direct des commissions (P.20-21)

Un terrain multisports à Baillon
Les projets du Conseil Municipal Jeunes (CMJ)
Réforme des rythmes scolaires : la confusion
Un marché à Asnières ?

■ Asnières & Vous (P.22-23)

Quelques questions à Michel COLLIN
L'agenda de printemps d'Asnières



Germaine LEDEME / germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr



Paule LAMOTTE / paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



Jacques LETELLIER / jacques.letellier@ville-asnieres-sur-oise.fr



Philippe MARCOT / philippe.marcot@ville-asnieres-sur-oise.fr

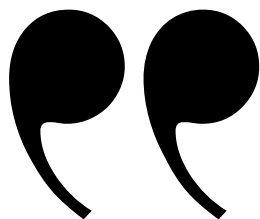


Michel COLLIN / Délégué départemental de la Fondation du Bénévolat

Le billet de la Rédac'

Ce N°80 du Trait d'Union est particulier à plusieurs titres. Sa forme a légèrement évolué, vous l'aurez constaté. Tout en respectant l'esprit de votre revue communale, l'équipe de rédaction va continuer à le faire évoluer. Notre ambition : mettre en avant la participation des asniérois à la réalisation de LEUR magazine. Le sommaire ci-dessus et les contacts d'élus que vous trouverez au fil des pages constituent un lien que nous espérons efficace. Les responsables des rubriques/commissions, sont vos interlocuteurs directs pour les sujets dont ils sont en charge. Le numéro d'été qui sortira en juillet apportera d'autres évolutions, prenant en compte les attentes que vous aurez bien voulu nous exprimer. Excellente lecture à tous !





CLAUDE KRIEguer
MAIRE D'ASNIERES-SUR-OISE

Madame, Monsieur,

Le 23 mars 2014, vous avez donné une large majorité à l'équipe municipale que j'ai eu l'honneur de conduire. Je voudrais ici remercier toutes celles et ceux qui m'ont à nouveau accordé leur confiance pour la mandature 2014-2020, et vous dire combien cette nouvelle équipe aura à cœur d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

Le nouveau conseil municipal composé de 6 adjoints, pour répondre plus efficacement aux demandes des habitants et au plan de charges, a été installé le 28 mars 2014. Il s'est immédiatement mis au travail pour mettre en œuvre les projets pour lesquels vous nous avez élus et assurer la continuité de nos engagements. Ce programme sera bien entendu enrichi de vos suggestions et remarques faites lors des réunions publiques et à l'occasion de nos rencontres.

Concernant l'avancement et les dossiers en cours, je vous informe que la commune participera courant mai à la signature de la promesse de vente du foncier du nouveau quartier «La Manufacture». Le foncier sur lequel sera construite la gendarmerie communautaire à Asnières-sur-Oise sera acheté par la Communauté de Communes Carnelle Pays De France (CCCPDF) courant juin 2014. Les travaux de la place de l'église ont été réceptionnés et un recours amiable a été engagé contre le maître d'oeuvre pour obtenir le remplacement des bornes trop fragiles. Une étude a été lancée pour aménager un stationnement minute près de la boulangerie. La réfection des locaux de l'association «Club Seniors» est achevée... et encore bien d'autres sujets dont votre journal communal ne manquera pas de vous faire part, dans une formule que nous faisons évoluer pour aller plus loin dans l'interactivité entre les commissions communales et vous.

*En vous renouvelant tous
mes remerciements pour votre
Confiance -
M. Krieger*



MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 rue d'Aval Eau
95270 ASNIERES-SUR-OISE
01 30 35 41 41 / 01 30 35 45 41

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi : 16h30 - 19h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : Fermeture au public
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

Etat civil

NAISSANCES

02/01/2014 - Léandro BONNIFAIT
12/01/2014 - Lorenzo HEBERT
15/01/2014 - Joyce PINEAU
31/01/2014 - Kassy MOLLOT
18/02/2014 - Ethan ESCUDERA
25/03/2014 - Suzanne VONGSAYA
03/04/2014 - Giani SAVIN
04/04/2014 - Anton DEPLANCKE

DECES

29/12/2013 - Henriette JAEGER
08/02/2014 - Electo PEREZ Y AGUILA
23/02/2014 - Florian JAFFREDO
05/04/2014 - Renée ANTHEAUME
20/04/2014 - Michel JOURDE
26/04/2014 - Marcelle BIARNAIS
28/04/2014 - Yvette LEPAGE

Personnel communal

Départs

Martine LADRET (Urbanisme et CCAS)
Florence RUGA - (Communication)
Hervé BROQUIN - (Services techniques)

Arrivées / Mouvements

Julien HASCOËT (Communication)
Florence PAVIA (Urbanisme)
Virginie VITALIS, responsable du service jeunesse est également chargée du CCAS.

Directeur de la publication : Claude KRIEGER
Rédacteur en chef : Philippe MARCOT
Rédacteur en chef adjoint : Julien HASCOËT
Assistant de rédaction : Jean Michel BUFFET
Graphisme et mise en page : Julien HASCOËT
Ont contribué à ce numéro : M. & Mme DANIEL-BOUZANNE, Elodie DIJOUX, Audrey CLAISEN-BARTHELEMY, Carine LECOANET, Juliette LEFORT. Les associations : Star-movies, les Amis de la Bibliothèque, le Comité de jumelage, le ClubSeniors, les écoles Blanche de Castille et du Bois Bonnet. Photos : Florence RUGA, Julien HASCOËT, Bernard BIGEAT, photolibre.fr.
Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction.
Edition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval Eau, 95270 Asnières-sur-Oise. Tirage : 1300 exemplaires.
Impression : Editgraph, route départementale 316, 95270 Chaumontel - 452706732 R.C.S. PONTOISE.
Contactez-nous : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr
Téléphone : 01 30 35 41 41 / 06 85 86 94 69.

LES NOUVELLES DE NOTRE COMMUNE

Eric et Alexandra, les parents de Valentin ont tenu à remercier toutes les personnes qui les ont soutenus en rendant hommage à leur fils à travers de nombreux événements spontanés et porteurs d'émotions. Extrait du discours d'Alexandra :

“
Merci à tous pour toutes vos pensées et votre soutien au quotidien. Cela fera bientôt 6 mois que Valentin nous a quittés. Nous tenions à graver

à jamais le trop court passage de Valentin sur notre terre et notamment dans notre village. C'est pourquoi nous avons fait réaliser cette plaque en sa mémoire.



Pose de la plaque sur le mur de l'école de Baillon

Quel plus bel endroit que le mur de l'école pour lui rendre hommage ! Valentin aimait tant se rendre dans cette école dans laquelle il retrouvait ses copains et ses enseignants...

Pour honorer notre fils qui s'est battu contre sa maladie et qui restera à jamais, comme tout enfant, un être sacré, nous plantons ce houx.”

Accueil de loisirs : n'attendez pas !

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) fonctionnera du lundi 7 juillet au jeudi 31 juillet à l'espace Josette Jourde. Sa capacité d'accueil sera de 49 places.

Cette année, un projet éducatif autour de l'art est proposé. Christophe et son équipe d'animation vous attendent pour de nombreuses sorties et faire passer d'excellentes vacances à vos enfants.

N'attendez pas pour vous inscrire. La prise en compte des demandes se fera par ordre d'arrivée. Les tarifs restent inchangés pour 2014.



Animation à l'accueil de loisirs - été 2013

Respect

Notre village a un avenir touristique à développer. Les services techniques de la commune travaillent à sa mise en valeur. Leurs efforts sont parfois mis à mal. Récemment, ils ont eu à constater le vol de fleurs aux entrées de ville et dans les cimetières, sans parler des dégradations des décorations de Noël. Pour nous tous, contribuables asniérois, le coût de ces dégradations n'est pas nul ... Soyons fiers de notre village et prônonsons le respect !

Vie Pratique

Tarifs des photocopies en mairie

Noir & Blanc A4 : 0,18€

Noir & Blanc A3 : 0,46€

Couleur A4 : 0,30€

Couleur A3 : 0,60€

Consultations de l'ostéopathe

M. GUERLIN assurera désormais ses consultations à domicile et celles effectuées le samedi à la maison médicale d'Asnières-sur-Oise seront sur rendez-vous au : 06 32 74 38 18.

Cette rubrique est la vôtre. Adressez vos informations pratiques à la rédaction du Trait d'Union : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr

01 30 35 41 41 / 06 85 86 94 69

Note : Le conseil municipal a fait le choix d'un magazine sans publicité.

Seules les informations pratiques non commerciales seront retenues.

RACINES D'AVENIR



Asnières hier,
Asnières aujourd'hui



La place du village

Depuis toujours, la place d'Asnières est un des endroits les plus agréables pour se retrouver. A l'époque des cartes postales reproduites ci-dessus, les bâtiments étaient les mêmes. Seuls les enseignes et les arbres ont changé. C'est d'ailleurs durant cette période que s'est opéré un développement conséquent de la municipalité avec notamment le pavage des rues, la fondation des écoles... Pour avoir un ordre d'idée, on parlait encore en "anciens francs", les dépenses pour le développement économique et financier de la commune étaient passées de 448F en 1805 à 22.875F en 1898. Déjà, à l'époque, on ne parlait pas de dépenses mais bien de *développement*. Aujourd'hui, la sauvegarde et la dynamisation du commerce de la place reste un enjeu. C'est l'un des projets de la *Commission associations, commerce et tourisme*, la boucherie ayant fermé, la commission s'attache à recueillir et étudier



diverses propositions. Le café-tabac a repris vie avec succès grâce à ses gérants Osana et Mathieu, appréciés de nombreux Asniérois. La terrasse du restaurant italien de Damien apporte jusqu'ici l'âme Toscane de Cutigliano, notre ville jumelle. Cette place, magnifique écrin favorable à la mise en valeur de l'économie touristique, permettra la réalisation de nombreux projets tels un marché festif et gourmand le dimanche matin, des événements de toutes sortes, dont notre fameuse fête médiévale à l'occasion de laquelle la fontaine sera officiellement baptisée. Saviez-vous qu'en jetant une pièce dans la fontaine à l'aide de votre pied (ruade de l'âne) votre vœu asniérois a toutes les chances de se réaliser ?

(Informations extraites de la monographie d'Asnières-sur-Oise.1900)



3e photo en partant du haut :
Christophe GAY et Patrice GIROD

EN DIRECT DE NOS ASSOS'

Le tissu associatif de la commune est très riche. Il est au coeur de la vie des asniérois, voici certaines de ses initiatives

Seconde édition de l'exposition «jouets, collections et cinéma»

Pour la deuxième édition de son exposition «jouets, collections et cinéma», l'association Starmovies a donné rendez-vous aux visiteurs le dimanche 6 avril 2014 à l'Espace Josette Jourde.

Venus encore plus nombreux que l'année précédente (près de 400 visiteurs sur la journée), les amateurs de cosplays ont pu rencontrer les héros du cinéma tels que Batman, Captain America, Star-gate, Indiana Jones et autres Jedi de l'univers *Star Wars*.

Patrice Girod, directeur des expositions de Science-fiction *Archives.com* et ancien rédacteur au *LucasFilm Magazine*, s'est prêté à une séance de dédicaces et a répondu aux questions des fans de la célèbre saga *Star Wars* de George Lucas. Cette année, divers artistes, associations et commerçants étaient présents pour animer cette belle journée au pays du 7ème art : Poils de Martre, Rebel Legion, Génération Sci-fi, StarKit Wars Belgium, Patrick Biesse, les gardiens de

la SF de Roanne, Angélique et son stand de maquillage...

Starmovies exposait comme l'année dernière ses dioramas sur le Cinéma d'hier et d'aujourd'hui, ainsi qu'un «speeder bike» grandeur nature fabriqué pour l'événement.

Un défilé surprise a permis aux habitants d'Asnières-sur-Oise de découvrir la parade musicale organisée pour l'occasion, et de voir, non sans étonnement, les héros et autres personnages de films arpenter les rues de notre belle commune.

Starmovies vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle exposition avec de belles surprises en préparation.



« LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE » invitent les asniérois à les rejoindre au premier étage de l'Espace Josette Jourde - 46 Grande rue - Asnières-sur-Oise.

Venez vous détendre ou effectuer vos recherches scolaires, découvrir les Prix Littéraires 2013-2014, ainsi que de nombreuses nouveautés de romans, BD, mangas, revues et le coin détente pour les petits. Adultes, adolescents, enfants : venez nombreux !
Nos horaires de permanence : mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h / samedi de 10h30 à 12h fermeture durant les vacances scolaires.

Votre élu référent



Germaine LEDEME
Adjoint
Associations, commerce, tourisme,
fêtes et cérémonies
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr

Des jeunes élèves italiens en visite dans notre commune

Le comité de jumelage d'Asnières-sur-Oise organise chaque année des échanges entre nos villes jumelées. Cette année du 24 au 28 mars, nous avons reçu des élèves italiens des classes de français de Cutigliano et San Marcello. Hébergés au gîte rural du moulin de Giez à Viarmes, les élèves, âgés de 12 à 14 ans, ont été accueillis par deux fois au collège Blaise Pascal de Viarmes dans diverses classes. Le comité de jumelage de Saint Martin-du-Tertre a participé conjointement à cette initiative puisque la moitié des élèves venait de la commune de San Marcello (jumelée avec Saint-Martin-du-Tertre). Diverses activités et visites furent organisées dont celles de Paris, Saint-Martin-du-Tertre et Asnières-sur-Oise. Les bénévoles des jumelages ont pleinement participé à la réalisation de cet accueil. Remercions les communes d'Asnières-sur-Oise, Saint Martin-du-Tertre, Viarmes, Cutigliano et San Marcello.



Les jeunes italiens à Saint-Martin-du-Tertre

Les familles asniéroises qui souhaiteraient accueillir de jeunes Italiens, puis en retour séjourner dans les familles italiennes, peuvent contacter le comité de jumelage en mairie d'Asnières-sur-Oise. Nous serons heureux de les aider dans cette démarche.

Robert Laval - Comité de Jumelage - 20 rue d'Aval Eau - Mairie



Club Seniors lors de la sortie «Claude François»

Les news du Club Seniors

Le Comité Communal des Cheveux Blancs fait peau neuve et s'appelle désormais le Club Seniors d'Asnières-sur-Oise. Comme toute association loi 1901, le club est désormais composé de membres adhérents et donc soumis à une modeste cotisation annuelle qui permet à ceux qui s'en acquittent de participer à des activités encadrées et autres ateliers (couture, après-midis jeux, etc.)

Des sorties seront cependant proposées à tous les habitants de la commune sans limite d'âge, ni cotisation. Notre première sortie de l'année 2014 sur le thème de Claude François a connu un franc succès et tous les participants ont été enchantés de cette belle journée passée au Moulin de Dannemois.

Afin de préserver l'esprit de convivialité pour les personnes de plus de soixante-cinq ans, le Club organisera plusieurs fois par an, à leur intention, des journées festives telles que la galette des rois, le Beaujolais nouveau ou encore un thé dansant.

Les rendez-vous en cours :

Atelier "Costume Médiéval" ouvert à tous, toutes générations confondues. Encadré par Annie, vous pourrez y confectionner votre costume pour la prochaine fête médiévale par groupes de 5 personnes. Si vous êtes intéressé(e)s, venez nous retrouver le jeudi à partir de 14h, espace Josette Jourde.

Le goûter du CCAS

Tous nos anciens se sont retrouvés mercredi 23 avril 2014 à l'occasion du goûter de Pâques. Un moment convivial et sympathique ponctué par un «Loto» qui comportait de nombreux lots. Les membres du CCAS remercient tous les participants.

GESTION DIFFERENCIEE ASNIERES S'ENGAGE

Cette année, le Parc Naturel Régional met l'accent sur la gestion différenciée des espaces publics en faveur de l'environnement, pour laquelle la commune s'est engagée, explications

La gestion différenciée : définition

C'est une gestion du territoire respectueuse de l'environnement, basée sur l'amélioration du cadre de vie des habitants. Elle comprend la restauration de la biodiversité, la diversification des paysages et surtout la gestion durable des ressources naturelles. En d'autres termes il s'agit de ne pas avoir une gestion des espaces verts normalisée, mais adaptée à leur localisation et à leur usage. Plusieurs actions concrètes

peuvent être engagées, comme la réduction et, à terme, l'abandon de produits phytosanitaires, la diminution des fréquences de tontes, l'utilisation de plantes régionales adaptées au sol et au climat...

Régional a d'ailleurs édité un guide commenté et expliqué autour de 5 grands axes répondant aux deux questions essentielles : « Pourquoi ? » et « Comment ? »

Un guide pour nous orienter

Qu'il s'agisse de la gestion d'espaces privés ou publics, nous sommes tous concernés par cet engagement de gestion différenciée. Le Parc Naturel



1 Adopter le "zéro produit phytosanitaire"

Préférer d'autres techniques de désherbage, tolérer un minimum la présence d'herbes dans les allées ou sur les trottoirs.

2 Faire évoluer les pratiques

Réduire les fréquences de tontes, qui sont bonnes pour l'esthétique des jardins, mais malheureusement mauvaises pour l'environnement.

3 Favoriser la biodiversité

Espacer les tontes dans les endroits moins fréquentés et installer des nichoirs, comme on peut le voir au verger d'Asnières-sur-Oise.

4 Poser un autre regard sur le végétal

Tolérer quelques plantes «sauvages» présentes dans certaines rues favorisant la biodiversité ordinaire et la santé publique.

5 Jardiner au naturel à la maison

Ne plus utiliser de dés herbant et privilégier les plantes vivaces qui sont moins gourmandes en eau.

Ces petites astuces qui peuvent être simples, nous obligent à modifier quelque peu notre mode de vie. A nous de faire progressivement cette transition. Nous nous retrouverons certainement d'ici quelques années avec des pratiques qui nous paraîtront complètement naturelles.

LES ENFANTS S'ENGAGENT EUX AUSSI

Les enfants, dans le domaine du développement durable, sont souvent les plus concernés. Écoutons ce qu'ils ont à nous apprendre

Les petits éco-jardiniers...

Depuis le mois de mars, les élèves de l'école Blanche de Castille ont un jardin aménagé. En partenariat avec le Parc Naturel Régional, des activités ont lieu dans les classes de CP/CE1 et CE2/CM1 : semis, plantations, compostage, fabrications de mangeoires à oiseaux...

Les élèves deviennent petit à petit de véritables éco-jardiniers. En plus du jardin, un poulailler a été construit par les employés municipaux car les élèves de grande section ont sauvé une poule trouvée sur la route.

Les élèves sont ravis de venir ramasser les œufs, cela permet de faire de bons gâteaux.

Et en nourrissant les poules, ils apprennent aussi à réduire les déchets.

Un samedi au verger !

Un samedi 29 mars au contact de la nature ! C'est en début de matinée, que l'association "Autour du verger" a pris possession des lieux pour procéder au nettoyage annuel de cet espace écologique préservé. Une quinzaine de bénévoles, maniant bêches et râteaux avec ardeur, ont mis la main à la pâte dans une bonne humeur communicative.

Sur les coups de 11h30, ce sont les enfants qui ont investi l'espace verdoyant pour une chasse aux œufs organisée par l'Office de Tourisme. Quelques 200 œufs étaient cachés à travers tout le verger pour une animation qui a réuni des dizaines d'enfants courant dans tous les sens à la recherche du chocolat tant convoité.

Une sortie « observations » pour les élèves de Bois Bonnet

C'est dans un jardin de Baillon que s'étaient donné rendez-vous les enfants de l'école du Bois Bonnet pour une observation scientifique bien particulière : celle des œufs de crapauds. Cette sortie a permis aux élèves d'en savoir plus sur ces drôles de tâches noires jonchant la surface de l'eau, qui donneront bientôt naissance à des milliers de têtards.

Les maternelles ont également bénéficié de cette sortie et en ont profité pour repartir à l'école, déguisés en lions, zèbres et autres animaux de la jungle, à l'occasion du carnaval.



Votre élu référent



Paule LAMOTTE
Adjoint
Environnement & Affaires scolaires
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



LES DERNIERS TRAVAUX REALISES SUR LA COMMUNE

La mairie a toujours été attentive à l'accomplissement des travaux utiles pour le bien-être et la sécurité de tous

Bon à savoir !



Un nouvel agent à l'urbanisme

Florence PAVIA en provenance d'une commune de l'Essonne remplace désormais Martine LADRET à l'urbanisme.

Permanences :

Lundi, mercredi, vendredi : 8h30 - 12h

Mardi : 16h30-19h en alternance avec

le samedi 8h30-12h

Tél. : 01 30 35 58 91

urbanisme@ville-asnieres-sur-oise.fr

Depuis janvier 2014, de nombreuses réalisations ont vu le jour sous l'impulsion de l'ancienne équipe municipale. De nouveaux travaux sont d'ores et déjà en route et les projets ne devraient pas s'arrêter en si bon chemin. Prochaine étape : la mise en place de nouveaux panneaux STOP rue des Gourdeaux.



Deux panneaux STOP rue de la Briette

Votre élu référent



Jacques LETELLIER
Adjoint
Travaux
jacques.letellier@ville-asnieres-sur-oise.fr

POURQUOI CES TRAVAUX ?

Afin d'augmenter la sécurité des piétons près de cette zone d'habitations, et réduire la vitesse des automobilistes à la demande des habitants du quartier.

Près du quartier portant le même nom, les automobilistes devront désormais obligatoirement s'arrêter aux panneaux STOP installés par les services techniques de la commune, que l'on vienne de la rue de la Briette ou de la rue Frédéric Masson.

Pose de gouttières à l'église



POURQUOI CES TRAVAUX ?

Pour éviter l'altération des sous-bassements de l'édifice, rongés par les eaux de ruissellement de la couverture.

€ COMBIEN ÇA A COÛTÉ ?

26 454,84 € TTC dont 5 116,91 € de subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

🕒 DURÉE DES TRAVAUX :

2 mois

C'était prévu depuis bien longtemps, c'est désormais chose faite : l'église possède un réseau de gouttières installé par l'entreprise FCPC.

Des nouveaux filets Stade Maspoli



Géré par le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) d'Asnières-sur-Oise et de Viarmes, le Stade Maspoli de Viarmes bénéficie désormais de nouveaux filets de protection installés par Val d'Oise Jardins.

POURQUOI CES TRAVAUX ?

La vétusté des précédents filets imposait leur remplacement. Les footballeurs de l'OVA Football pourront désormais jouer et s'entraîner dans de bonnes conditions.

€ COMBIEN ÇA A COÛTÉ ?

6 434,48 € TTC.

🕒 DURÉE DES TRAVAUX :

2 jours

Une vraie chaussée rue des Tilleuls



Les habitants peuvent désormais rouler sans encombre sur une route goudronnée réalisée par STPE. L'intégration d'autres routes permettra de poursuivre la réfection des voies privées aux Tilleuls.

POURQUOI CES TRAVAUX ?

Poussières à répétition et nids de poule dans les moindres recoins, la qualité de cet ancien chemin de terre nécessitait la création d'une route digne de ce nom.

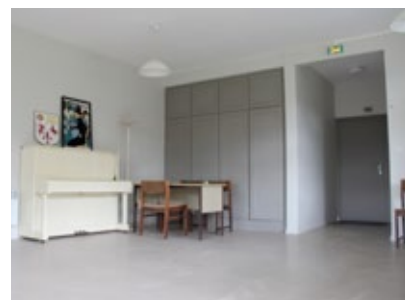
€ COMBIEN ÇA A COÛTÉ ?

163 959,64 € TTC.

🕒 DURÉE DES TRAVAUX :

1 mois

Peinture dans la salle des Seniors



C'est un goût de renouveau pour cette salle des anciens. La réfection de cette pièce concorde avec le changement de nom du Comité Communal des Cheveux Blancs en «Club Seniors».

POURQUOI CES TRAVAUX ?

Le revêtement mural était désuet et ces travaux, réalisés par l'association de réinsertion «Les Ateliers de Noël», permettent d'avoir une pièce plus agréable et plus claire pour les rendez-vous des seniors.

€ COMBIEN ÇA A COÛTÉ ?

3 997,28 € TTC

🕒 DURÉE DES TRAVAUX :

2 mois



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Après des semaines de campagne,
Claude KRIEQUER est réélu Maire d'Asnières-sur-Oise

Comment ça marche ?

LA REPARTITION DES SIEGES POUR LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ?



Pour la première fois à Asnières-sur-Oise, les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel direct. Voyons comment se sont répartis les 4 sièges disponibles pour notre Communauté de Communes :

- La liste arrivée en tête a remporté plus de 50% des sièges.
- Les autres sièges ont été distribués à la liste opposante.
- Pour chaque liste, les sièges ont été attribués dans l'ordre de présentation des candidats.

Ainsi, la liste "Bien Faire pour Bien Vivre" de Claude KRIEQUER a remporté 3 sièges et "Un village uni" d'Annick DESBOURGET, 1 siège :



Finances
/ Affaires
générales

**CLAUDE
KRIEQUER**



Jeunesse &
Sports /
Communication

**PHILIPPE
MARCOT**



Tourisme /
Vie économique
/ Patrimoine

**ELODIE
DIJOUX**



Vie économique
/ Enfance

**ANNICK
DESBOURGET**

Dossier spécial Elections Municipales 2014 pour ce 80^e numéro du Trait d'Union.

Résultats complets, présentation des nouveaux élus, répartition dans les différentes commissions ainsi qu'un point sur le rôle des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.), tout est présent dans ce dossier, afin que vous puissiez comprendre au mieux le fonctionnement de votre collectivité.



**SOYEZ ASSÛRES QUE JE
SUIS PLUS QUE JAMAIS,
DÉTERMINE A SERVIR
NOTRE VILLAGE AVEC
TOUTE MON ENERGIE.**



Claude KRIEQUER

Un nouveau mode de scrutin

De nouvelles dispositions adoptées en mai 2013 ont fait leur apparition pour le scrutin municipal du 23 mars 2014 avec la proportionnelle. Ce nouveau système

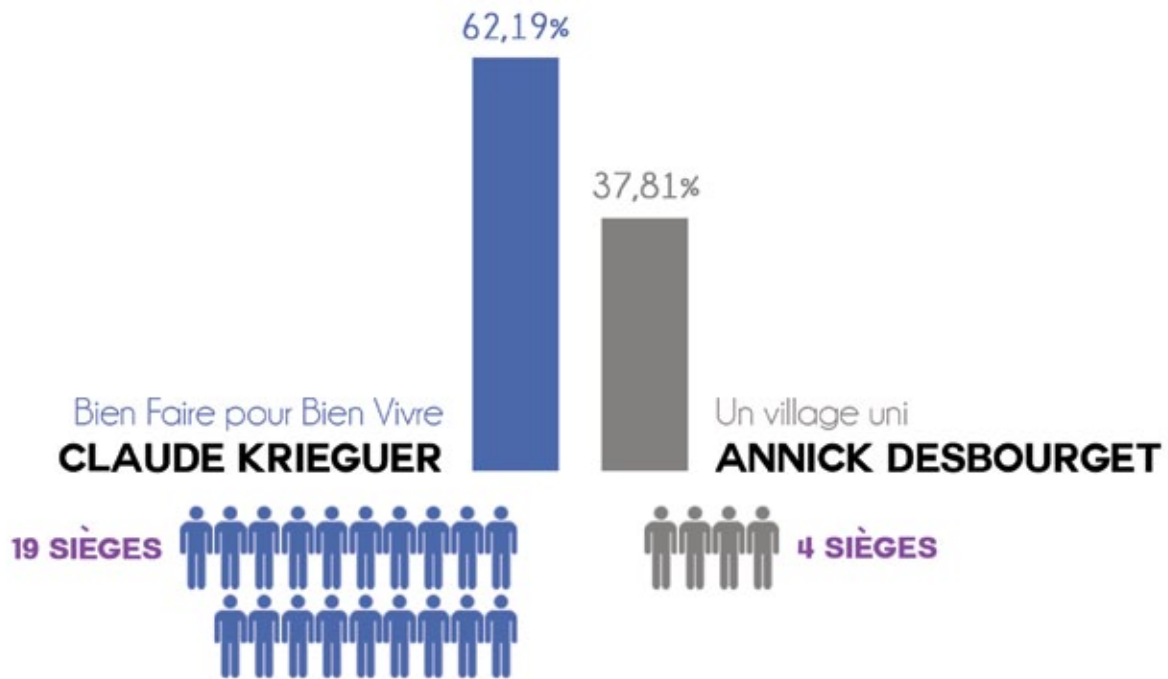
a permis à 4 élus de la liste *Un village uni* de faire leur entrée au sein du conseil municipal.

Autre nouveauté, les conseillers communautaires qui seront vos représentants à la Communauté de Communes Carnelle Pays de France (CCCPF) ont été directement élus par les électeurs et non plus par les conseillers municipaux.

Expérience et renouveau

Lors du premier conseil municipal du 28 mars, le maire et les 6 adjoints ont été élus : ce sont des conseillers d'expérience, déjà présents lors du précédent mandat, qui ont obtenu la confiance du conseil municipal.

La majorité comporte 58% de nouveaux élus prêts à soutenir les projets pour la commune d'Asnières-sur-Oise.



- Conseiller communautaire 1. M. Claude KRIEQUER
 Conseiller communautaire 2. Mme Elodie DIJOUX
 Conseiller communautaire 3. M. Philippe MARCOT
 4. Mme Paule LAMOTTE
 5. M. Henri POIRIER
 6. Mme Germaine LEDEME
 7. M. Jacques LETELLIER
 8. Mme Audrey CLAISEN BARTHELEMY
 9. M. Alain BROCHARD
 10. Mme Fabienne MERCIER YTHIER
 11. M. Philippe LE CERF
 12. Mme Virginie AUPETIT
 13. M. Paulo SOBRAL
 14. Mme Elise BARCHIETTO
 15. M. Olivier PELLE
 16. Mme Joelle GRILLON
 17. M. Jean Michel BUFFET
 18. Mme Carine LECOANET
 19. M. Xavier CRISTOBAL
 20. Mme Anne-Marie RICHAUME
 21. M. Christian GAUDIN
 22. Mme Yvette ROYER
 23. M. Michel FLEURAT

1. Mme Annick DESBOURGET **Conseiller communautaire**
 2. M. Michel BRAULT
 3. ~~Mme Catherine COMBOURG (Démissionnaire)~~
 4. M. Jean-Marc GUIEAU
 5. Mme Laurence DESBOURGET
 6. M. Thierry BOLLER
 7. Mme Aurélie SAYAG
 8. M. Philippe VENERE
 9. Mme Elvine LOURDAUX
 10. M. Jose-Luis BEJARANO
 11. Mme Christelle BARILLEAU
 12. M. Ofer BRAULT
 13. Mme Rose-Marie RADA-RUIZ
 14. M. Alain ROUBIAN
 15. Mme Eliane THEGAT
 16. M. Patrick DUHOT
 17. Mme Valérie DECAUX
 18. M. Philippe BELLON
 19. Mme Julie PLUMION
 20. M. Didier DU CHEYRON
 21. Mme Sylvie WILLEMIN
 22. M. Freddy DUPONT
 23. Mme Annick MAROT EPOUSE FOURCADE



Nombre d'habitants : **2531**
 Nombre d'inscrits : **2099**
 Nombre de votants : **1322**
 Bulletins Blancs ou nul : **55**



**CLAUDE
KRIEguer**
Maire

ADJOINTS



**ELODIE
DIJOUX**
Adjoint
Social, affaires
générales, culture et
patrimoine



**PHILIPPE
MARCOT**
Adjoint
Communication,
jeunesse, sport et
enfance



**HENRI
POIRIER**
Adjoint
Urbanisme et
finances



**JACQUES
LETELLIER**
Adjoint
Travaux



**PAULE
LAMOTTE**
Adjoint
Environnement et
affaires scolaires



**GERMAINE
LEDEME**
Adjoint
Associations,
commerce, tourisme,
fêtes et cérémonies

CONSEILLERS MUNICIPAUX



**JOELLE
GRILLON**



**PHILIPPE
LE CERF**



**ALAIN
BROCHARD**



**JEAN MICHEL
BUFFET**



**XAVIER
CRISTOBAL**



**VIRGINIE
AUPETIT**



**FABIENNE
MERCIER
YTHIER**



**CARINE
LECOANET**



**PAULO
SOBRAL**



**ELISE
BARCHIETTO**



**OLIVIER
PELLE**



**AUDREY
CLAISEN
BARTHELEMY**

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



**ANNICK
DESBOURGET**



**MICHEL
BRAULT**



**JEAN-MARC
GUIEAU**



**LAURENCE
DESBOURGET**

LE TRAVAIL EN COMMISSION

Lors de ces réunions, les élus travaillent sur les projets de la commune sous l'impulsion de l'adjoint référent.



Salle du conseil municipal

Les élus d'Asnières-sur-Oise sont regroupés dans différentes commissions traitant de thèmes de travail bien précis. Ce mode de fonctionnement permet de gérer les projets communaux de manière collégiale.

Pour vous rapprocher au mieux des élus compétents dans leurs domaines, voici la composition des différentes commissions.

COMMISSION SOCIALE

(C.C.A.S., emploi, solidarité)

Elodie DIJOUX

Membres :

Philippe MARCOT
Elise BARCHIETTO
Paulo SOBRAL
Philippe LE CERF
Laurence DESBOURGET

COMMISSION JEUNESSE ET SPORT, CMJ, PETITE ENFANCE

Philippe MARCOT

Membres :

Paule LAMOTTE
Paulo SOBRAL
Xavier CRISTOBAL
Fabienne MERCIER YTHIER
Virginie AUPETIT
Michel BRAULT

COMMISSION URBANISME

Henri POIRIER

Membres :

Germaine LEDEME
Fabienne MERCIER YTHIER
Audrey CLAISEN-BARTHELEMY
Olivier PELLE
Alain BROCHARD
Jean-Marc GUIEAU

COMMISSION FINANCES

Henri POIRIER

Membres :

Elodie DIJOUX
Philippe MARCOT
Jacques LETELLIER
Paule LAMOTTE
Germaine LEDEME
Virginie AUPETIT
Alain BROCHARD
Audrey CLAISEN-BARTHELEMY
Michel BRAULT
Jean-Marc GUIEAU

COMMISSION TRAVAUX

Jacques LETELLIER

Membres :

Elodie DIJOUX
Paule LAMOTTE
Joëlle GRILLON
Virginie AUPETIT
Jean-Marc GUIEAU

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Paule LAMOTTE

Membres :

Jacques LETELLIER
Olivier PELLE
Philippe LE CERF
Fabienne MERCIER YTHIER
Annick DESBOURGET

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Paule LAMOTTE

Membres :

Philippe MARCOT
Xavier CRISTOBAL
Fabienne MERCIER YTHIER
Annick DESBOURGET

COMMISSION ASSOCIATIONS COMMERCE TOURISME

Germaine LEDEME

Membres :

Elodie DIJOUX
Jean Michel BUFFET
Virginie AUPETIT
Carine LECOANET
Philippe LE CERF
Laurence DESBOURGET



LE TRAVAIL INTERCOMMUNAL

Les élus représentent la commune dans différents établissements intercommunaux appelés E.P.C.I*. Leur fonctionnement et leur utilité, bien qu'importants, sont trop souvent méconnus

*Qu'est-ce qu'un E.P.C.I ?

Un E.P.C.I est un Établissement Public de Coopération Intercommunale. Ce type de structure a pour but de mutualiser les moyens et de gérer des compétences diverses entre les communes. Il existe des dizaines d'établissements publics de coopération allant du traitement des déchets à la gestion de l'eau.

La présence d'élus d'Asnières-sur-Oise est obligatoire dans chacun de ces E.P.C.I (plus communément appelés «Syndicats») pour défendre les intérêts de la commune sur des sujets importants.

Nous allons vous détailler les missions des principaux E.P.C.I et la liste des élus asniérois qui les composent.



Le SIVOM

Syndicat intercommunal à vocations multiples

Le SIVOM est un établissement public de coopération intercommunale qui, dans le cas présent, exerce des responsabilités transférées par les communes de Viarmes et d'Asnières-sur-Oise. Ce syndicat a 3 missions principales :

- La création et la gestion d'équipements sportifs intercommunaux : le Stade Maspoli de Viarmes et le Stade Delacoste d'Asnières-sur-Oise
- L'entretien du Parc de Touthville
- L'entretien du bassin de la Flache et du ravin de la Tempête (ouvrage de rétention d'eaux fluviales)



VP

CLAUDE KRIEQUER



JACQUES LETELLIER



PHILIPPE MARCOT



VIRGINIE AUPETIT



PAULO SOBRAL



TRI-OR

Tri-Or est le syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères : il regroupe 28 communes (environ 82 000 habitants) et possède un centre de traitement. Cet édifice comprend une usine de compostage d'ordures ménagères, un centre de tri des emballages recyclables, un hall des encombrants, ainsi que deux déchetteries : celles de Viarmes et de Champagne-sur-Oise.

Le syndicat est composé de 56 membres.



CLAUDE KRIEQUER



PAULE LAMOTTE



FABIENNE MERCIER YTHIER



OLIVIER PELLE



Le SIECCAO

Le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise est chargé de la production et du traitement de l'eau située dans les nappes phréatiques d'Asnières-sur-Oise et de Noisy-sur-Oise. Objectif ? Rendre l'eau potable et donc propre à la consommation.

Le SIECCAO, qui regroupe 16 communes, possède entre autres, 3 châteaux d'eau, 64 km de canalisations et produit environ 3.000.000 m³ d'eau par an.



P
**CLAUDE
KRIEQUER**



VP
**OLIVIER
PELLE**



**PAULE
LAMOTTE**



**JOELLE
GRILLON**



Le SICTEUB

Le Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées des Bassins de la Thève et de l'Ysieux (SICTEUB) regroupe 21 communes situées dans l'Oise et le Val d'Oise. Sa mission première datant de 1974 était de répondre aux problèmes de salubrité liés à l'assainissement des eaux usées des communes. Aujourd'hui, cet E.P.C.I collecte et traite les eaux usées de plus de 50.000 habitants sur le bassin de la Thève et de l'Ysieux. Ses installations de traitement des eaux sont situées sur la commune d'Asnières-sur-Oise.



VP
**HENRI
POIRIER**



**JACQUES
LETELLIER**



**JOELLE
GRILLON**



**PAULE
LAMOTTE**

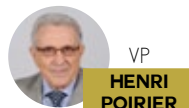


Le SIABY

Le SIABY est le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux. Ses missions sont principalement tournées vers la gestion et les aménagements d'écoulement de l'Ysieux afin d'éviter notamment les inondations.

Une partie de ses compétences est également tournée vers la formation, la sensibilisation, l'éducation autour de la protection de l'eau et la lutte contre la pollution des rivières.

13 communes font partie de cet E.P.C.I depuis 1970.



VP
**HENRI
POIRIER**



**PAULE
LAMOTTE**



**FABIENNE
MERCIER
YTHIER**



**VIRGINIE
AUPETIT**



Le PNR

Le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France regroupe 59 communes dont 15 du Val d'Oise et s'étend sur 60 000 hectares. Ce syndicat mixte environnemental a plusieurs missions :

- La protection et la mise en valeur du patrimoine historique
- La contribution à l'aménagement du territoire
- La préservation des espaces naturels
- La sensibilisation à l'environnement



**PAULE
LAMOTTE**



**CARINE
LECOANET**



PREMIERS TRAVAUX

Dès leur constitution, les commissions ouvrent les dossiers



Jeunesse et sport : un terrain multisports à Baillon

La commission jeunesse et sports étudie l'installation d'un terrain multisports à Baillon sur l'emplacement du terrain actuel. En effet, les différents entretiens avec nos jeunes Baillonnais font ressortir l'absence de lieu pour faire une partie de foot "digne de ce nom". Un tel équipement serait le bienvenu également tant pour les élèves et les enseignants de l'école

du Bois Bonnet que pour les activités liées aux nouveaux rythmes scolaires.

L'opportunité d'un financement d'Etat et départemental pourrait aboutir à la concrétisation de ce projet en 2015.

MEMBRES : Philippe MARCOT, Paule LA-MOTTE, Paulo SOBRAL, Xavier CRISTOBAL, Fabienne MERCIER YTHIER, Virginie AUPETIT, Michel BRAULT, Catherine COMBOURG (démisionnaire).

Conseil Municipal Jeunes : de nombreux projets !

Le CMJ est à l'oeuvre dans le travail de propositions ! On notera : le repas "saveurs du monde", un concours maisons fleuries, la pose de panneaux sur la campagne de propreté canine. Un projet de solidarité internationale en faveur de la Côte d'Ivoire, débutera avec la présence d'un stand lors de la brocante d'Asnières-sur-Oise pour une collecte de fonds.

MEMBRES : Camille BROCHARD, Guilhem DIJOUX, Ketsia-Marine DIPLO, Emelyne DULAC, Léo LEGRAND, Damien LEPICIER, Baptiste ROHRBASSER, Mahé SYLVAIN.



INFO CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez les compte-rendus des conseils municipaux du 28 mars, 11 et 25 avril sur le site internet de la commune :

www.ville-asnieres-sur-oise.fr



L'Office de Tourisme d'Asnières-sur-Oise

Associations, commerce et tourisme : Un marché à Asnières ?

La commission planche sur l'idée de remettre un marché "festif" sur le territoire d'Asnières, les idées évoquées seraient de donner une place aux exposants du terroir. Affaire à suivre...

Saint-Louis a 800 ans !

Il est annoncé que l'Office de Tourisme proposera une visite guidée sur Saint-Louis durant la brocante d'Asnières le 29 mai 2014. Il sera possible de découvrir entre autres l'Eglise Saint-Rémy et tous ses secrets.

MEMBRES : Germaine LEDEME, Elodie DIJOUX, Jean-Michel BUFFET, Virginie AUPETIT, Carine LECOANET, Philippe LE CERF, Catherine COMBOURG (démissionnaire)

Réforme des rythmes scolaires : la confusion

La réforme des rythmes scolaires (décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et primaires) sera mise en place à la rentrée de septembre 2014.

De nombreuses familles ont répondu aux questionnaires sur l'organisation des rythmes scolaires et nous vous en remercions. Cette consultation a permis au Comité de Pilotage d'Aménagement des Rythmes Scolaires d'Asnières-sur-Oise une meilleure analyse de vos attentes.

(Nous attirons votre attention sur le fait que la cantine du mercredi ne sera accessible qu'aux enfants allant à l'accueil de loisirs l'après-midi).

Cependant, le nouveau ministre de l'Education Nationale, Benoit Hamon, a présenté le 25 avril son nouveau texte sur la réforme des rythmes scolaires.

«La réforme des rythmes scolaires maintiendra les 5 matinées qui avait été pensées par Vincent Peillon, ...Par contre, nous adapterons l'organisation du temps scolaire aux réalités lo-

cales qui l'exigeaient sans doute».

Concrètement, le nouveau texte donne la possibilité aux maires de rassembler les TAP en une seule demi-journée pour permettre aux communes «de passer des partenariats avec des associations...et d'organiser plus simplement ce temps périscolaire».

Curieusement, cet assouplissement correspond à notre projet éducatif initial proposé à la Dasen en novembre 2013 : fin des cours le vendredi à 11h45 avec la mise en place des TAP le vendredi après midi.

Nous exigerons donc la mise en place, en septembre 2014, du 1er planning proposé par le comité de pilotage en novembre 2013.

Nous serons en mesure de vous présenter le contenu des temps d'activité péri-éducatives au cours du mois de mai après consultation du tissu associatif. Les inscriptions aux ateliers à la rentrée scolaire de septembre se feront en juin afin que les familles puissent s'organiser face à ce nouvel emploi du temps.

Bon à savoir !

MISE EN EAU DE LA FONTAINE

La fontaine du village fonctionne ! Une occasion de rappeler que l'eau utilisée est de l'eau de source non potable, aucun denier public n'est donc alloué au fonctionnement.



QUELQUES QUESTIONS A MICHEL COLLIN

“Asnières-sur-Oise, ma commune de coeur”

Le Trait d'Union a rencontré Michel COLLIN, figure locale de la commune d'Asnières-sur-Oise. Connue en tant que Président de l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, désormais domiciliée à Asnières-sur-Oise) «l'Hameçon Valdoisien».

Il nous parle aujourd'hui de la Fondation du Bénévolat et des liens qui l'unissent à Asnières. Entretien.



Origine de la Fondation du Bénévolat, pouvez-vous nous présenter cette structure ?

La Fondation du Bénévolat reconnue d'utilité publique par le décret du 5 mai 1995, a été créée par un statut individuel : les structures associatives sont couvertes par des assurances, mais financées par lui-même. La fondation offre cette garantie aussi bien aux petites qu'aux grandes en fonction de la demande.

Objectifs de la Fondation du Bénévolat à Asnières-sur-Oise ?

La Fondation est présente au Forum des Associations de la commune afin de sensibiliser les élus, les associations et les bénévoles à notre action. Nous nous occupons également de décerner les « Palmes », distinction honorifique instituée par la Fondation du Bénévolat. La Fondation reçoit les demandes de Palmes du Bénévolat et les remet à un jury indépendant placé sous le patronage du Défenseur des Droits. Cette reconnaissance dans l'engagement et la demande des élus ou des structures associatives, permet de mettre à l'honneur les hommes et des femmes de terrains qui font vivre l'essence du bénévolat : le lien de proximité.

Asnières-sur-Oise, vous que vous êtes né rue de Boran, quel est votre attachement à la commune ?

Asnières-sur-Oise c'est ma commune de coeur. Tout jeune, je prenais mon vélo et je venais pêcher dans l'Oise avec des amis que j'ai encore aujourd'hui, j'en garde des souvenirs extraordinaires. La Thève c'est mon histoire, et elle continue de l'être avec mon rôle de président d'association. Je suis heureux de voir qu'aujourd'hui, en ces temps tumultueux, cette vie qui va à cent à l'heure, Asnières ait su garder ce caractère rural et je suis fier de le jouir.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Aujourd'hui, nous faisons de plus en plus d'événements de sensibilisation auprès des jeunes pour leur permettre de se mettre à la pêche et de respecter l'environnement en général et le Milieu Aquatique en particulier. Dans l'Eau il n'y a pas de vie. Et j'ai toujours dit que c'était eux, aujourd'hui je souhaiterais passer le flambeau, que l'on puisse reprendre ce que j'ai présidé et construit. Mon plus grand espoir est de pouvoir me remettre à la pêche ; retrouver de rester au bord de l'eau.

*Parlez-nous d'un
asniérois, nous
viendrons à sa rencontre*



L'AGENDA DE PRINTEMPS D'ASNIERES

MAI
18
«Un dimanche matin en anglaise» par les Mécaniques Anciennes
Usine Delacoste

MAI
24
Kermesse de l'école
Ecole Blanche de Castille

MAI
24
Fête au Verger
Verger communal

MAI
25
Elections européennes

MAI
29
Brocante d'Asnières
Centre du village

MAI
29
Visite guidée «Sur les pas de St Louis»
Office de Tourisme

JUIN
6
Repas du CMJ «Saveurs du monde»
Ecole Blanche de Castille

JUIN
13
Spectacle de fin d'année
Ecole du Bois Bonnet

JUIN
14
Journée du Patrimoine de Pays
Village

JUIN
21
Fête de la Musique & des Vieux métiers
Parc de Touteville

JUIN
22
Portes ouvertes du CTVA
Club de Tennis

JUIN
27
Spectacle de danse de l'école d'Asnières
Salle St Louis (Viarmes)

JUIN
28/29
Spectacle de danse de l'école d'Asnières
Salle St Louis (Viarmes)

JUIN
28/29
Ouverture du potager jardin
Abbaye de Royaumont

JUILLET
13
Fête nationale
Parc de Touteville

RAPPEL

Le Rassemblement des Mécaniques Anciennes, qui devait avoir initialement lieu le dimanche 22 juin 2014, est reporté au Dimanche 5 octobre.

D'autres dates à retenir...



POUBELLES
Tous les jeudis



VERRES
28 mai
25 juin
23 juillet



ENCOMBRANTS
6 juin
4 juillet



BACS BLEUS
(plastiques, conserves...)
Tous les mercredis

Dechetterie de Viarmes

Ouverte tous les jours sauf mardis et jours fériés : 9h - 12h / 14h - 18h
Samedi : 9h - 18h
Dimanche : 9h - 12h30

Pas besoin d'autant pour participer !



Concours Maisons Fleuries



Asnières-sur-Oise
Inscriptions du 23 mai au 15 juin

Inscriptions, renseignements :
www.ville-asnieres-sur-oise.fr

